

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

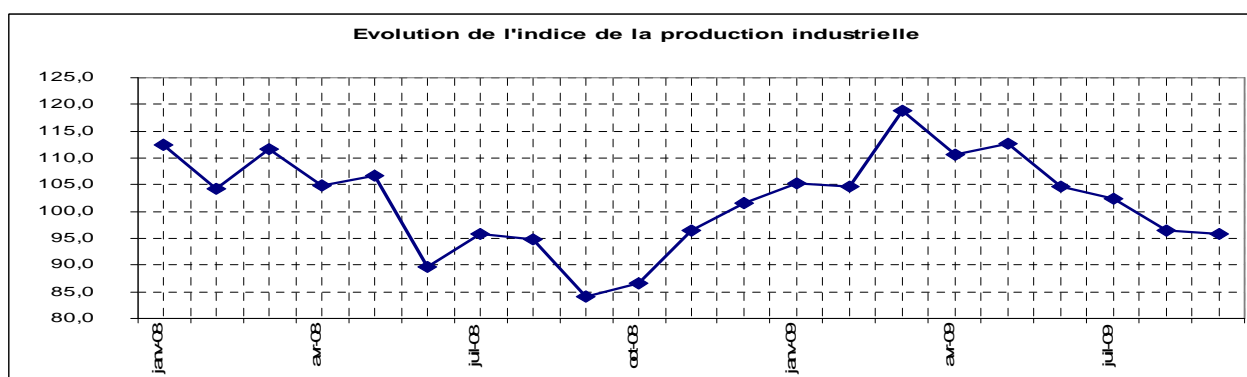
(Base 100 en 2006)

Septembre 2009

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), publiée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

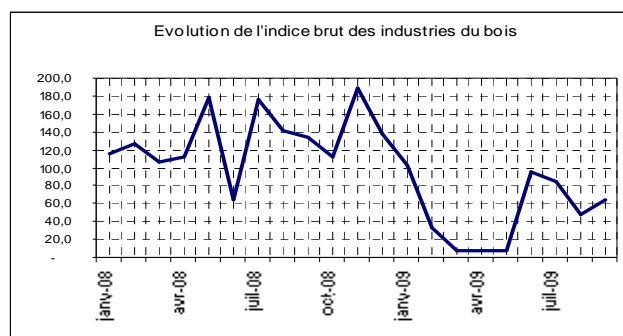
ANALYSE D'ENSEMBLE

La contre performance de l'activité industrielle, amorcée en juin 2009, s'est poursuivie en septembre. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle s'est établi à 95,9 après 96,4 au mois précédent, soit une légère contraction de 0,6%. Cette évolution de la production est imputable essentiellement à un affaiblissement de l'activité des industries textiles et du cuir, des matériaux de construction et des autres industries manufacturières. En revanche, la production des industries du bois, du papier et du carton, chimiques, extractives, alimentaires et de production d'énergie a augmenté au cours de la période. Par rapport à septembre 2008, la production industrielle a augmenté de 14,1%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, comparée à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est améliorée de 5,2%.**



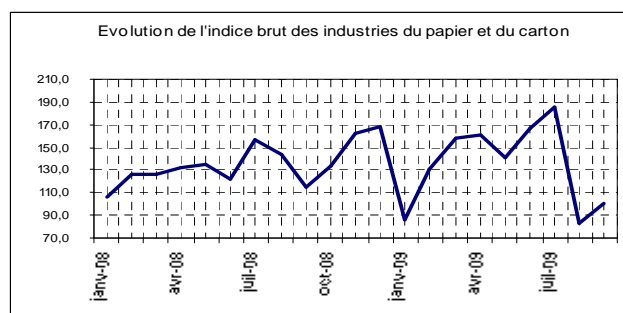
Un retournement de l'activité des industries du bois

A la suite du fléchissement enregistré au mois précédent, résultant des difficultés d'approvisionnement en matières premières, l'activité des industries du bois, en septembre 2009, renoue avec un dynamisme. Cela s'est traduit par une hausse de 38,8%, en variation mensuelle. Toutefois, en glissement annuel, l'activité des industries du bois a reculé de 51,4%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est repliée de 61,0%.**



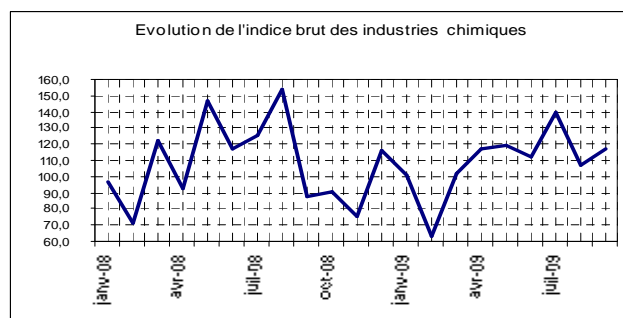
Une reprise de l'activité des industries du papier et du carton

Comparée au mois précédent, la production des industries du papier et du carton a progressé de 22,3%, à la faveur d'une reprise de l'activité de la principale unité du sous secteur « fabrication de carton et d'articles en papier ou en carton ». Il convient de rappeler que la production des industries du papier et du carton a été insignifiante au mois précédent, du fait de la diminution du nombre de jours ouvrés, en liaison avec les congés annuels du personnel. En glissement annuel, la production des industries du papier et du carton s'est détériorée de 11,9%, tandis que celle **moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est améliorée de 4,1%.**



Une augmentation de la production des industries chimiques

Contrairement au mois précédent, l'activité des industries chimiques a crû de 9,7%, en variation mensuelle. Ce résultat est essentiellement imputable à un relèvement de la production pétrolière raffinée (+80,2%) et, dans une moindre mesure, des autres produits chimiques de base (+13,2%). Pour rappel, l'activité de raffinage pétrolier s'est affaiblie au mois précédent du fait des difficultés de trésorerie. Toutefois, la contraction de la production pharmaceutique (-39,7%), de savons, détergents et produits d'entretien (-36,4%), ainsi que celle de l'activité de fabrication des produits en matières plastiques (-20,4%) n'ont pas pu inverser la tendance haussière de la branche. Au cours de la période sous revue, la production d'acide phosphorique a augmenté (+17,4%), contrairement à celle d'engrais (-67,4%), expliquée par la fin de la campagne agricole. Par rapport à septembre 2008, la production des industries chimiques s'est améliorée de 33,2%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est détériorée de 3,7%.**



Une hausse de la production des industries extractives

En septembre 2009, la production des industries extractives s'est relevée de 8,4%, en rythme mensuel. Hormis le sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles », tous les autres ont vu le niveau de leur production croître au cours de la période sous revue. Comparée à septembre 2008, la production des industries extractives est ressortie à +26,7%, au moment où **elle s'est accrue de 12,7% en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à la période correspondante de l'année 2008.**

Un regain de l'activité des industries alimentaires

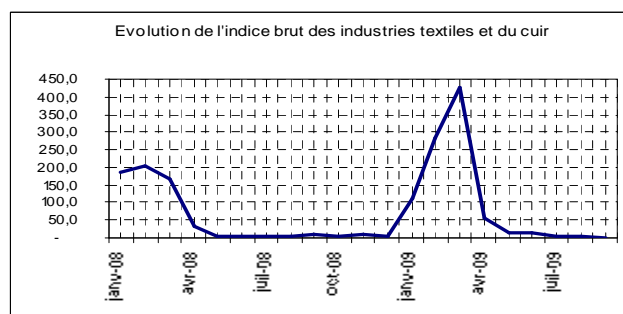
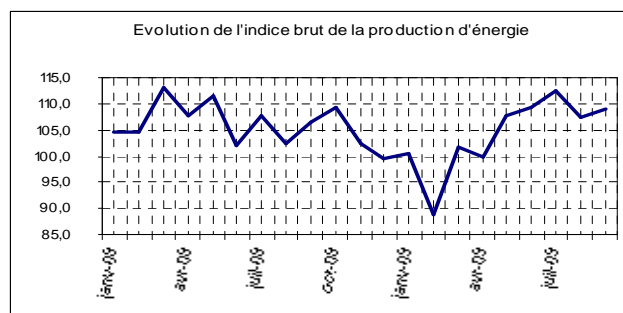
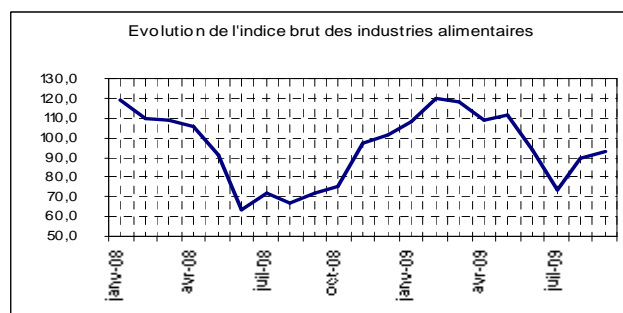
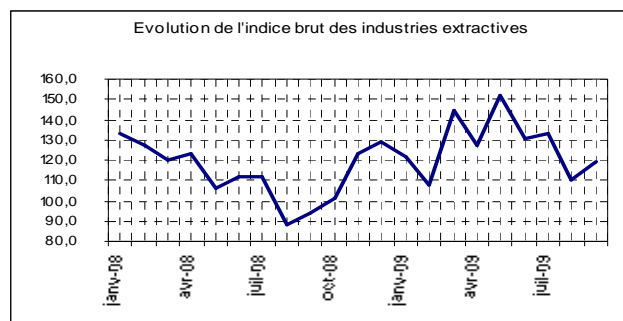
L'activité des industries alimentaires a augmenté de 3,8%, en variation mensuelle. Cette évolution est essentiellement soutenue par l'envolée de la production de conserves de fruits et légumes, en liaison avec le démarrage de la campagne de production de double concentrée de tomate, et par l'accroissement de la production à base de tabac, stimulée par la reprise de la production d'une ancienne marque de cigarette. L'arrêt de l'activité de fabrication de sucre, en liaison avec le cycle de production de la principale unité du sous secteur amorcé en juillet 2009, s'est poursuivi. En revanche, l'arrêt de l'activité de fabrication de confiserie, chocolaterie, du fait des congés annuels du personnel, et la baisse de la production alimentaire à base de céréales, liée à une insuffisance des matières premières ont affaibli l'impact de la hausse. En glissement annuel, la production des industries alimentaires a progressé de 29,7%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de l'année 2008, s'est bonifiée de 13,2%.**

Une croissance de l'activité de production d'énergie

Au neuvième mois de l'année 2009, l'accroissement de 1,3% en rythme mensuel, de l'activité des industries de production d'énergie résulte d'une évolution contrastée de la production d'électricité (+3,3%) et d'eau potable (-1,6%). Comparée à septembre 2008, la production d'énergie s'est bonifiée de 2,2%, tandis que **la moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a fléchi de 2,4%.**

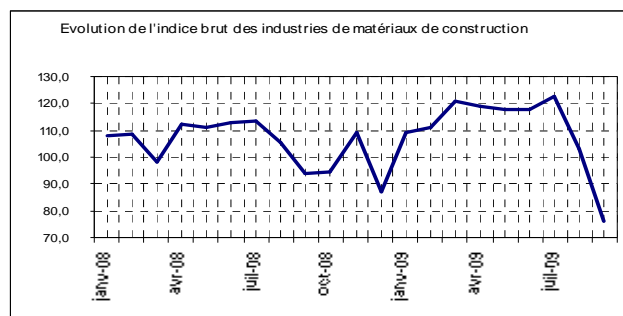
Une contre performance de la production des industries textiles et du cuir

Comparée au mois précédent, l'activité des industries textiles et du cuir a considérablement chuté, sous l'effet de l'affaiblissement du travail de cuir et du ralentissement de l'activité de fabrication d'articles de voyages. Cette évolution de la branche s'est déroulée dans un contexte marqué par l'arrêt depuis mai 2009, de l'activité d'égrenage de coton. Par rapport à septembre 2008, la production des industries textiles et du cuir s'est dégradée de 77,8%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est inscrite en hausse de 47,4%.**



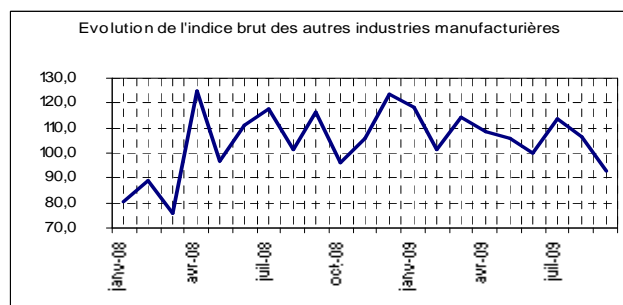
Un recul de la production des industries des matériaux de construction

En septembre 2009, l'activité des industries des matériaux de construction a fléchi de 26,0%, par rapport au mois précédent. Le repli de la production de ciment, en liaison avec le dégarnissement des carnets de commandes, explique l'évolution observée dans la branche. En référence à septembre 2008, la production des industries des matériaux de construction a chuté de 18,9%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est appréciée de 3,5%.**



Un ralentissement de la production des autres industries manufacturières

Le fléchissement de l'activité des autres industries manufacturières enregistré au mois précédent, s'est poursuivi en septembre 2009, avec une contraction de la production de 13,2%, en variation mensuelle. Cette évolution résulte d'un tassement de la demande de bougies domestiques, en liaison avec une insuffisance des matières premières, ainsi que d'une contraction de la production des matelas en mousse. Par rapport à septembre 2008, la production des autres industries manufacturières a reculé de 20,1%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009 s'est bonifiée de 5,3%, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente**



Une quasi stabilité de la production des industries mécaniques

En septembre 2009, l'activité des industries mécaniques n'a pas enregistré de variations sensibles, par rapport au mois précédent. La contre performance de l'activité de production sidérurgique a anéanti le dynamisme de l'activité de fabrication des autres ouvrages en métaux, et des machines et matériels électriques. Il convient de noter également, que l'arrêt de l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication, amorcé en mars 2009, s'est poursuivi. Comparée à septembre 2008, la production des industries mécaniques a crû de 18,7%. **La production moyenne des neuf premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a reculé de 14,3%.**

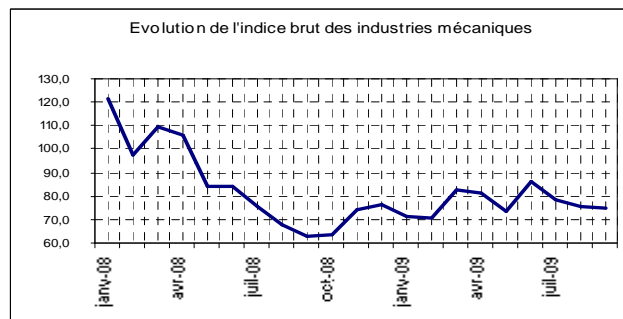


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	sept-08	oct-08	nov.-08	dec.-08	janv-09	févr.-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	sept.-09 / août-09	9 mois-09 / 9 mois-08	sept-09 / sept-08
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	94,1	101,2	123,5	129,3	121,7	107,8	144,9	127,0	151,5	130,8	132,9	110,0	119,2	8,4	12,7	26,7
Extraction de phosphate	16	72,3	108,5	119,6	136,7	118,4	122,8	163,8	143,3	187,6	190,0	155,1	122,9	137,7	12,1	52,9	90,6
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	99,5	87,2	128,7	124,1	127,9	113,3	134,7	128,6	127,8	108,2	107,7	103,4	94,3	-8,8	-4,6	-5,2
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,1	104,6	123,4	125,5	120,2	87,4	132,7	108,4	132,1	85,6	129,3	101,5	119,4	17,7	-7,6	5,6
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	71,6	75,1	96,8	101,0	108,0	119,7	117,9	109,0	111,1	94,2	73,8	89,5	92,9	3,8	13,2	29,7
Transformat* et conserv. de poissons, crustacés et mollusques	41	139,3	129,6	88,6	59,4	77,8	77,9	134,4	155,1	171,9	168,6	94,5	151,5	115,4	-23,8	26,9	-17,2
Fabrication de corps gras	48	57,1	30,3	74,0	68,5	102,8	115,4	82,0	45,0	65,0	71,3	39,3	51,1	44,2	-13,6	8,6	-22,6
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	133,9	111,7	105,6	121,9	107,2	113,3	108,2	117,1	106,4	101,1	109,1	101,1	130,7	29,3	2,8	-2,4
Fabrication de prod. alimentaires à base de céréales n.c.a	3	187,2	148,0	114,6	135,6	107,3	106,7	144,6	138,3	120,0	109,1	164,5	149,7	92,5	-38,2	-7,1	-50,6
Confiserie, chocolaterie	12	32,3	63,0	143,7	119,8	150,9	153,2	154,4	176,3	164,9	154,7	150,3	136,2	0,0	-100,0	8,0	-100,0
Fabrication de sucre	111	0,0	0,0	78,6	102,2	130,9	115,9	114,3	100,6	100,9	45,1	0,0	0,0	0,0	-	4,3	-
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	62,2	119,7	120,6	132,5	43,2	152,7	236,0	228,8	153,9	147,9	36,1	8,0	77,1	867,9	37,3	24,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	71,9	136,9	135,2	100,8	103,0	234,6	161,1	141,8	152,1	166,6	188,8	166,8	171,1	2,6	33,3	137,8
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	89,2	60,5	60,5	60,5	60,5	65,7	80,7	53,2	62,1	56,1	69,1	434,4	504,7	16,2	105,0	465,6
Fabrication de boissons	36	94,5	124,5	102,1	126,4	96,6	74,1	87,9	90,9	106,3	98,4	103,7	103,0	95,1	-7,6	-7,1	0,7
Fabrication de produits à base de tabac	18	103,7	144,8	151,0	137,7	157,6	149,4	123,5	73,7	84,2	84,2	123,9	63,3	101,2	59,8	-10,0	-2,5
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	7,7	4,7	7,0	4,6	112,8	280,9	425,7	55,5	15,2	15,2	4,2	6,1	1,7	-72,2	47,4	-77,8
Egrenage de coton	13	0,0	0,0	0,0	0,0	128,6	335,9	512,5	58,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	49,8	-
INDUSTRIES DU BOIS	1	133,9	112,4	188,7	138,3	103,6	32,3	8,1	6,7	7,4	95,8	84,0	46,9	65,1	38,8	-61,0	-51,4
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	114,3	133,9	161,7	168,8	85,5	130,4	157,5	161,6	141,0	166,0	185,1	82,3	100,7	22,3	4,1	-11,9
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	87,7	90,3	75,5	116,3	101,2	62,8	101,9	117,1	119,5	112,2	139,2	106,6	116,9	9,7	-3,7	33,2
Raffinage pétrolier	47	166,5	125,2	114,6	129,5	152,5	3,7	81,7	159,3	130,1	132,9	172,0	97,2	175,1	80,2	-14,6	5,2
Fabrication de produits chimiques de base	49	81,0	73,6	55,4	144,5	144,9	148,4	194,6	128,3	161,7	170,2	156,9	112,6	121,3	7,7	35,6	49,7
Acide phosphorique	43	92,3	83,9	63,1	164,6	151,6	134,6	173,1	140,5	145,2	166,8	157,0	113,5	133,3	17,4	48,8	44,4
Engrais	6	0,0	0,0	0,0	0,0	96,6	248,2	349,5	40,7	280,2	194,4	156,4	106,6	35,0	-67,2	-13,0	-
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	0,0	134,0	78,6	211,0	16,5	28,6	50,0	140,9	149,9	20,8	211,4	241,1	145,5	-39,7	-34,6	-
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	39,5	45,2	44,4	8,5	13,7	22,5	26,3	29,1	25,6	28,4	34,6	37,6	23,9	-36,4	-46,0	-39,5
Fabrication de peinture et vernis	10	46,0	54,4	47,7	47,0	31,6	46,2	47,5	49,6	47,5	47,4	49,1	45,3	38,7	-14,5	-22,9	-15,8
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	93,7	131,4	126,2	107,4	115,2	98,1	109,5	113,4	118,5	121,3	110,6	113,4	128,4	13,2	18,7	37,0
Fabrication de produits en matières plastiques	13	76,2	67,1	75,7	77,9	83,1	83,4	81,7	101,4	106,5	121,0	103,0	93,7	74,6	-20,4	5,6	-2,0
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	94,1	94,4	109,4	87,0	109,3	110,8	120,9	119,2	117,6	117,5	122,4	103,2	76,3	-26,0	3,5	-18,9
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	63,2	63,3	74,4	76,3	71,0	70,3	82,7	81,3	73,6	86,2	78,3	75,4	75,0	-0,5	-14,3	18,7
Produits de la sidérurgie	9	60,7	67,9	50,1	72,1	48,6	64,8	87,5	65,6	78,8	78,9	85,6	87,8	83,8	-4,6	-2,2	38,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,6	87,1	89,9	81,8	89,6	112,1	100,8	124,9	88,2	131,0	100,7	97,1	102,5	5,6	-20,9	5,1
Fabrication de machines et matériels électriques	8	21,4	33,4	83,2	74,8	63,8	23,3	76,8	71,6	69,4	70,3	65,3	52,2	55,7	6,8	10,4	159,9
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communicat*	2	95,6	59,0	80,2	69,6	135,0	127,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-75,3	-100,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	116,1	96,2	106,0	123,2	118,4	101,0	114,5	108,5	105,8	99,9	113,8	106,8	92,7	-13,2	5,3	-20,1
ENERGIE	141	106,6	109,3	102,4	99,4	100,4	88,9	101,6	100,0	107,7	109,2	112,4	107,5	109,0	1,3	-2,4	2,2
Production et distribution d'électricité	82	110,8	110,1	100,2	96,2	91,8	82,8	95,5	95,2	105,5	109,3	114,6	110,3	114,0	3,3	-3,8	2,9
Captage, traitement et distribution d'eau	59	100,8	108,2	105,4	103,8	112,4	97,3	110,1	106,6	110,8	109,0	109,3	103,6	102,0	-1,6	-0,6	1,1
INDICE D'ENSEMBLE	1000	84,0	86,6	96,4	101,6	105,3	104,7	118,9	110,7	112,6	104,6	102,3	96,4	95,9	-0,6	5,2	14,1

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2008				2009								
	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	Juil.	août	Sept.
Phosphates (000) tonnes	35,0	43,0	50,0	64,0	55,0	56,0	77,0	68,0	92,0	88,0	76,0	59,0	68,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	1,5	17,2	14,8	6,2	6,1	7,9	7,0	5,1	2,0	10,2	1,8	3,3	0,8
Attapulgite (000) tonnes	12,1	7,1	22,8	12,9	16,2	19,2	13,2	17,1	10,7	10,7	10,0	15,1	8,1
Sel marin iode (000) tonnes	18,7	17,3	20,4	20,8	19,9	14,5	22,0	17,9	21,9	14,2	21,4	16,8	19,8
Huile brute (000) tonnes	1,1	0,0	0,0	0,0	7,2	8,2	5,0	0,0	1,8	3,7	0,1	2,0	1,1
Huile raffinée (000) tonnes	6,0	3,6	8,8	8,2	6,8	7,5	6,0	5,4	6,4	5,7	4,6	4,6	4,4
Farine de poisson (000) tonnes	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Farine de blé (000) tonnes	31,6	26,3	24,0	27,9	24,9	27,5	24,8	26,7	22,4	22,5	24,3	22,9	30,4
Conserves de thon (000) tonnes	0,7	0,7	0,3	0,2	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6	0,8	0,5	0,9	0,4
Sucre en morceaux (000) tonnes	0,0	0,0	1,3	1,5	2,7	2,4	2,1	1,6	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre cristallisé (000) tonnes	0,0	0,0	8,7	11,9	13,5	11,7	12,3	11,4	10,6	6,9	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers (000) tonnes	85,1	70,3	62,4	70,6	82,1	1,4	41,0	81,9	71,6	68,5	82,2	51,3	88,9
Savon de ménage (000) tonnes	1,8	2,2	2,2	0,5	0,5	0,8	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6	2,0	1,3
Engrais (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	6,9	9,7	1,1	7,8	5,4	4,4	3,0	1,0
Ciment (000) tonnes	233,0	232,5	266,4	215,9	270,0	273,4	301,5	297,1	293,2	292,8	303,5	256,2	188,5
Electricité (000) mwh	218,7	217,5	197,7	189,8	181,2	163,5	188,5	188,0	208,4	215,7	226,2	217,8	225,1
Eau potable (000 000) m ³	10,9	11,7	11,4	11,2	12,1	10,5	11,8	11,5	12,0	11,8	11,8	11,2	11,0
Acide phosphorique (000) tonnes	13,9	12,6	9,5	24,7	22,8	20,2	26,0	21,1	21,8	25,1	23,6	17,1	20,0
Coton fibre (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	6,5	9,9	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Graines de coton (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	5,1	8,2	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bières (000) hls	11,3	15,6	14,0	19,9	14,1	11,7	12,2	15,3	15,0	14,4	14,9	14,2	9,8
Boissons gazeuses (000) hls	49,6	61,9	48,9	57,9	46,5	30,5	42,3	40,9	51,5	47,6	50,3	51,5	51,5
Cigarettes (000 000) paquets	9,6	13,5	14,0	12,8	14,7	13,9	11,5	6,9	7,8	7,8	11,5	5,9	9,4

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15